

**SEANCE DU 03 OCTOBRE 2016**

DELIBERATION N° 8

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 29

Pour : 26  
Contre : /  
Abstentions : 3  
(MJE, JPC, JD)

L'an deux mil seize, le trois octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 27 septembre 2016

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, A.VALOT, D.ARMENGAUD, G.ELGART, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, M.LORDON, JD BONNOME, G.MOSCHETTI, C. DUFOUR, S.PUYO, N.DAUGA, J.DUBOURDIEU, M.DUBROCA, JP CRESPO, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (procuration à G.MOSCHETTI), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), I.OXOBY-PAGNAN (pouvoir à MA THEBAUD), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN)

Secrétaire de séance : JD BONNOME

**Objet : Travaux  
Vélodyssée sur  
une portion de la  
rue Bramarie –  
Approbation du  
plan de  
financement**

Madame Marie Ange THEBAUD, Adjointe, rappelle la volonté de la Commune et du Département des Pyrénées Atlantiques de réaliser les travaux de la Vélodyssée sur une portion de la rue Raoul Bramarie (RD 308) de près d'1 km pour faire la jonction avec la rue Camille Delvaille à Bayonne.

Le coût estimatif de ces travaux s'élève à 477 000 € HT. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Département.

Le plan de financement est le suivant :

FEDER : 35 %	166 950 €
Région Nouvelle Aquitaine : 25 %	119 250 €
Département des Pyrénées Atlantiques : 25 %	119 250 €
Commune de Boucau : 15 %	71 550 €
TOTAL : 100 %	477 000 €

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la réalisation des travaux de la Vélodyssée sur une portion de la rue Raoul Bramarie et d'approuver le plan de financement ci-dessus.

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

- . décide de participer financièrement à la réalisation des travaux de la Vélodyssée sur une portion de la rue Raoul Bramarie,
- . approuve les travaux dont le coût est estimé à 477 000 € HT,
- . approuve le plan de financement exposé ci-dessus avec notamment une participation communale de 15 %,
- . dit que les crédits correspondants seront inscrits à compter du budget primitif 2017.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 4 octobre 2016

Le Maire,

Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/10/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/10/2016